

RCS : ANGERS Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 40108 Numéro SIREN : 453 126 849 Nom ou dénomination : A C V D

Ce dépôt a été enregistré le 06/04/2021 sous le numéro de dépôt 5066

LE 06 AVR. 2021

A C V D**Société par actions simplifiée
au capital de 110 000 euros****Siège social : ZA Le Pas de la Biche, 49260 LE COUDRAY MACOUARD
453 126 849 RCS ANGERS****ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 NOVEMBRE 2020****Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mai 2020****DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mai 2020 s'élevant à 3 235,26 euros de la manière suivante :

En totalité,

Au compte « autres réserves » 3 235,26 euros

Qui s'élève ainsi après affectation de 69 572,06 euros à 72 807,32 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seront de 208 761,90 euros.

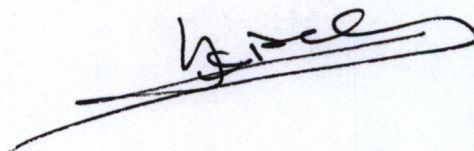
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée par 9700 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre et 0 voix s'étant abstenues.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 novembre 2020

Cette résolution est adoptée par voix ayant voté pour, voix ayant voté contre et voix s'étant abstenues.

Certifié conforme
Pour la société SARL METAL SELECT
Présidente
Monsieur Stéphane LOISEAU



ARRIVÉE AU COMMERCE
LE 06 AVRIL 2021

Net au
31/05/2020
Brut
Amort/Provis

ACVD SAS

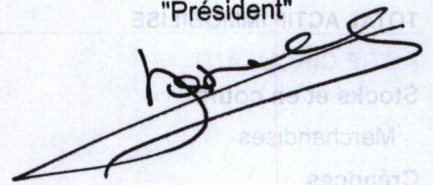
ZA LE PAS DE LA BICHE
49260 LE COUDRAY MACOUARD

Traitement et recyclage des déchets

COMPTES ANNUELS
au 31 mai 2020

copie certifiée conforme

"Président"



BILAN ACTIF

	Brut	Amort./Provis.	Net au 31/05/2020	Net au 31/05/2019
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, logiciels	6 927,59	6 927,59		
Immobilisations corporelles				
Constructions	61 403,87	24 736,97	36 666,90	42 027,90
Matériel et outillage industriel	256 162,89	239 805,69	16 357,20	12 601,56
Autres immobilisations corporelles	63 797,83	48 165,60	15 632,23	20 783,17
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés	171,00		171,00	171,00
Autres immobilisations financières	430,00		430,00	430,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	388 893,18	319 635,85	69 257,33	76 013,63
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours				
Marchandises	128 525,00		128 525,00	130 652,70
Créances				
Clients et comptes rattachés	73 557,09		73 557,09	93 724,93
Créances diverses	123 977,23		123 977,23	92 962,92
Disponibilités	16 191,31		16 191,31	1 238,36
Charges constatées d'avance				579,55
TOTAL ACTIF CIRCULANT	342 250,63		342 250,63	319 158,46
TOTAL ACTIF	731 143,81	319 635,85	411 507,96	395 172,09

BILAN PASSIF

	Net au 31/05/2020	Net au 31/05/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	110 000,00	110 000,00
Réserve légale	11 000,00	11 000,00
Autres réserves	69 572,06	66 384,64
Résultat de l'exercice	3 235,26	3 187,42
Subventions d'investissement	14 954,58	18 088,42
TOTAL CAPITAUX PROPRES	208 761,90	208 660,48
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	113 021,35	61 791,04
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 895,80	87 089,93
Dettes fiscales et sociales	24 561,65	36 696,38
Autres dettes	267,26	934,26
TOTAL DETTES (1)	202 746,06	186 511,61
TOTAL PASSIF	411 507,96	395 172,09
(1) Dont dettes à plus d'un an	47 322,03	36 311,51
(1) Dont dettes à moins d'un an	155 424,03	150 200,10
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		10 773,37

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/06/2019 au 31/05/2020 (12 mois)	Du 01/06/2018 au 31/05/2019 (12 mois)	Variation	
			Montant	%
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	169 069,45	264 319,58	-95 250,13	-36,04
Production vendue : services	237 904,90	222 766,15	15 138,75	6,80
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	406 974,35	487 085,73	-80 111,38	-16,45
Autres produits d'exploitation				
Reprises / Amort. et Provis. transferts de charge	19 917,45	5 102,35	14 815,10	290,36
Autres produits	276,79	257,63	19,16	7,44
Total des produits d'exploitation	427 168,59	492 445,71	-65 277,12	-13,26
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	33 832,31	70 478,72	-36 646,41	-52,00
Variation de stock de marchandises	2 127,70	-6 288,54	8 416,24	133,83
Autres achats et charges externes	239 518,26	244 661,22	-5 142,96	-2,10
Impôts, taxes et versements assimilés	3 326,21	5 214,07	-1 887,86	-36,21
Salaires et traitements	105 577,83	123 783,86	-18 206,03	-14,71
Charges sociales	21 382,13	27 121,47	-5 739,34	-21,16
Dotations aux amortissements s/ immobilisation	18 211,35	23 555,88	-5 344,53	-22,69
Autres charges	149,88	839,90	-690,02	-82,16
Total des charges d'exploitation	424 125,67	489 366,58	-65 240,91	-13,33
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	3 042,92	3 079,13	-36,21	-1,18
Charges financières				
Intérêts et charges assimilées	2 640,53	1 937,87	702,66	36,26
Total des charges financières	2 640,53	1 937,87	702,66	36,26
RÉSULTAT FINANCIER	-2 640,53	-1 937,87	-702,66	-36,26
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	402,39	1 141,26	-738,87	-64,74

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/06/2019 au 31/05/2020 (12 mois)	Du 01/06/2018 au 31/05/2019 (12 mois)	Variation	
			Montant	%
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	402,39	1 141,26	-738,87	-64,74
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels s/ opérations de gestion	1 419,25		1 419,25	
Produits exceptionnels s/ opérations en capital	3 133,84	3 133,84		
Total des produits exceptionnels	4 553,09	3 133,84	1 419,25	45,29
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles s/ opérations de gestio	977,22	741,52	235,70	31,79
Charges exceptionnelles s/ opérations en capital		415,16	-415,16	-100,00
Total des charges exceptionnelles	977,22	1 156,68	-179,46	-15,52
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	3 575,87	1 977,16	1 598,71	80,86
Impôts sur les bénéfices	743,00	-69,00	812,00	
TOTAL DES PRODUITS	431 721,68	495 579,55	-63 857,87	-12,89
TOTAL DES CHARGES	428 486,42	492 392,13	-63 905,71	-12,98
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	3 235,26	3 187,42	47,84	1,50

ANNEXE

■ INTRODUCTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 mai 2020, dont le total est de 411.507,96 Euros et au compte de résultat de l'exercice, dont le total des produits est de 431.721,68 Euros et dégageant un bénéfice de 3.235,26 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er juin 2019 au 31 mai 2020.

Les notes ou les tableaux ci-après font partie des comptes annuels.

■ FAITS CARACTÉRISTIQUES

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers à venir.

La société n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêté des comptes par le Président des états financiers 2020 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation

■ RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis en respectant les principes généraux suivants :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité
- Régularité, sincérité
- Prudence
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les modes et méthodes d'évaluations spécifiques à divers postes des comptes annuels sont décrits ci-après.

Valeurs immobilisées

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et selon les options figurant sous le tableau « Etat de l'actif immobilisé ». Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'amortissement économique a été calculé selon les modalités spécifiées pour chacune des catégories sous le tableau « Etat des amortissements ».

En cas d'utilisation de mode ou durée différent sur le plan fiscal, le complément de dotations est porté en amortissement dérogatoire.

Les éléments de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Stock et en-cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Créances et dettes

ANNEXE

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances et les dettes en monnaies étrangères ont été converties et comptabilisées sur la base du dernier cours du change précédant la date de clôture de l'exercice.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte, non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	601,00	601,00
Prêts et autres immobilisations financières	430,00	430,00
Autres titres	171,00	171,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	369 909,54	11 485,02
Matériel de bureau et informatique	4 432,96	4 432,96
Matériel de transport	46 848,58	46 848,58
Installations générales	12 816,20	12 816,20
Outils industriels	244 707,84	11 485,02
Installations techniques, matériel et constructions au sol d'usage	61 403,87	61 403,87
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	377 438,13	11 485,02

ANNEXE

■ ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations Acquisitions	Cessions ou mises au rebut	Virement poste à poste	Valeur brute en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Autres postes	6 927,59				6 927,59
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 927,59				6 927,59
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Constructions sur sol d'autrui	61 403,87				61 403,87
Installations techniques, matériel et outillage industriels	244 707,84	11 455,05			256 162,89
Installations générales	12 516,29				12 516,29
Matériel de transport	46 848,58				46 848,58
Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 432,96				4 432,96
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	369 909,54	11 455,05			381 364,59
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
Autres titres	171,00				171,00
Prêts et autres immobilisations financières	430,00				430,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	601,00				601,00
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	377 438,13	11 455,05			388 893,18

ANNEXE

■ ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Autres immobilisations incorporelles	6 927,59			6 927,59
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 927,59			6 927,59
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Construction sur sol d'autrui	19 375,97	5 361,00		24 736,97
Installations techniques	232 106,28	7 699,41		239 805,69
Installations générales	12 516,29			12 516,29
Matériel de transport	26 065,41	5 150,94		31 216,35
Matériel de bureau, informatique et mobilier	4 432,96			4 432,96
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	294 496,91	18 211,35		312 708,26
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	301 424,50	18 211,35		319 635,85

Méthodes et durées d'amortissements pratiqués sur les biens neufs :

Poste	Mode d'amortissement	Durée
Autres immobilisations incorporelles :	Consommation temps	sur 3 ans
Construction sur sol d'autrui :	Consommation temps	sur 10 ans
Installations techniques :	Consommation temps	de 1 à 10 ans
Installations générales :	Consommation temps	de 3 à 10 ans
Matériel de transport :	Consommation temps	de 2 à 7 ans
Matériel de bureau, informatique et mobilier :	Consommation temps	de 2 à 5 ans

ANNEXE

■ ÉTAT DES ÉCHEANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
ÉTAT DES CRÉANCES				
Actif immobilisé				
Autres immobilisations financières	430,00		430,00	
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux	2 276,38	2 276,38		
Autres créances clients	71 280,71	71 280,71		
Personnel et comptes rattachés	90,29	90,29		
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	9 381,40	9 381,40		
Groupe et associés	87 881,30	87 881,30		
Débiteurs divers	26 624,24	26 624,24		
TOTAL DES CRÉANCES	197 964,32	197 534,32	430,00	
	Montant brut	A 1 an au plus	A + 1 an, 5 ans au +	A plus de 5 ans
ÉTAT DES DETTES				
Empr. & dettes / étab. de crédit à plus d'1 an (1)	113 021,35	65 699,32	44 547,39	2 774,64
Fournisseurs et comptes rattachés	64 895,80	64 895,80		
Personnel et comptes rattachés	6 747,05	6 747,05		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	8 470,43	8 470,43		
Etat - Impôts sur les bénéfices	743,00	743,00		
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	7 116,97	7 116,97		
Etat - Autres impôts, taxes et assimilés	1 484,20	1 484,20		
Autres dettes	267,26	267,26		
TOTAL DES DETTES	202 746,06	155 424,03	44 547,39	2 774,64
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	76 029,64			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	14 025,96			

ANNEXE

■ PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Autres créances	4 319,34
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	4 319,34

ANNEXE

■ CHARGES À PAYER

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 974,98
Dettes fiscales et sociales	9 643,22
TOTAL DES CHARGES À PAYER	25 618,20

ANNEXE

■ CRÉDIT BAIL

	Redevances restant à payer			Valeur d'origine
	Jusqu'à 1 an	+ 1 an à 5 ans	+ 5 ans	
Crédit bail mobilier				
Inst. techn. mat. et outillage	12 865,80	11 793,65	24 659,45	54 500,00
Autres immobilisations corporelles	4 854,48	14 563,44	19 417,92	22 529,73
TOTAL DU CRÉDIT BAIL MOBILIER	17 720,28	26 357,09	44 077,37	77 029,73
TOTAL DU CRÉDIT BAIL	17 720,28	26 357,09	44 077,37	77 029,73

ANNEXE

■ ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements réciproques

	Montant
Crédit bail	44 482,37
Intérêts restant à courir sur emprunts	1 572,52
TOTAL DES ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES	46 054,89

Pierre-Emmanuel MORIN

COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXPERT - COMPTABLE
DESS DE DROIT FISCAL
D.U. GESTION DE PATRIMOINE
D.U. INTERNATIONAL DE DROIT FISCAL EUROPEEN

SAS A.C.V.D.

Société par Actions Simplifiée au capital de 110 000 euros

Siège social :

ZA Le pas de la biche

49 260 LE COUDRAY MACOUARD

RCS ANGERS 453 126 849

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 12 FEVRIER 2021

Exercice clos le 31 mai 2020

Sommaire

1- Opinion	3
2- Fondement de l'opinion.....	3
2.1- Référentiel d'audit	3
2.2- Indépendance	4
3- Justification des appréciations	4
4- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Assemblée Générale	4
5- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels.....	4
6- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels.....	5

ren

SAS A.C.V.D.

Exercice clos le 31 mai 2020

Rapport du
Commissaire aux Comptes sur les
Comptes annuels

Mesdames, Messieurs,

1- Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société A.C.V.D. relatifs à l'exercice clos le 31 mai 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2- Fondement de l'opinion

2.1- Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

ven

SAS A.C.V.D.

Exercice clos le 31 mai 2020

2.2- Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1 juin 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Ils ont porté sur :

- Le caractère approprié des principes comptables appliqués,
- Le caractère raisonnable des estimations significatives retenues
- Sur la présentation d'ensemble des comptes annuels

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Assemblée Générale

Je dois également procéder, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La société n'a plus l'obligation d'établir un rapport de gestion conformément à l'article L232-1 IV du code de commerce.

5- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

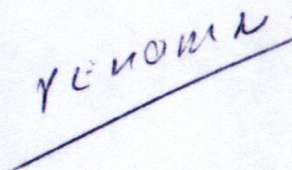
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

SAS A.C.V.D.

Exercice clos le 31 mai 2020

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Cergy,
le 25 janvier 2021,
en deux exemplaires.



Pierre-Emmanuel MORIN
Commissaire aux Comptes

ACVD SAS

ZA LE PAS DE LA BICHE
49260 LE COUDRAY MACOUARD

Traitement et recyclage des déchets

COMPTES ANNUELS
au 31 mai 2020



EXPERTISE COMPTABLE

Rue du Pavé de Riou - Z.A. du Champ Blanchard - 49400 - DISTRE

Tél. 02.41.51.31.15 - Fax 02.41.51.13.23

E-mail : saumur@tgs-france.fr - www.tgs-france.fr



BILAN ACTIF

	Brut	Amort./Provis.	Net au 31/05/2020	Net au 31/05/2019
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, logiciels	6 927,59	6 927,59		
Immobilisations corporelles				
Constructions	61 403,87	24 736,97	36 666,90	42 027,90
Matériel et outillage industriel	256 162,89	239 805,69	16 357,20	12 601,56
Autres immobilisations corporelles	63 797,83	48 165,60	15 632,23	20 783,17
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés	171,00		171,00	171,00
Autres immobilisations financières	430,00		430,00	430,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	388 893,18	319 635,85	69 257,33	76 013,63
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours				
Marchandises	128 525,00		128 525,00	130 652,70
Créances				
Clients et comptes rattachés	73 557,09		73 557,09	93 724,93
Créances diverses	123 977,23		123 977,23	92 962,92
Disponibilités	16 191,31		16 191,31	1 238,36
Charges constatées d'avance				579,55
TOTAL ACTIF CIRCULANT	342 250,63		342 250,63	319 158,46
TOTAL ACTIF	731 143,81	319 635,85	411 507,96	395 172,09

Pierre-Emmanuel MORIN

Expert-comptable

Commissaire aux comptes
immeuble Le Beaufay2, rue des Chênes Emeraude
95000 CERGY PONTOISE

Tél. 01 30 73 47 47 - Fax 01 30 73 20 51

E-Mail: pierre-emmanuel.morin@wanadoo.fr

BILAN PASSIF

	Net au 31/05/2020	Net au 31/05/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	110 000,00	110 000,00
Réserve légale	11 000,00	11 000,00
Autres réserves	69 572,06	66 384,64
Résultat de l'exercice	3 235,26	3 187,42
Subventions d'investissement	14 954,58	18 088,42
TOTAL CAPITAUX PROPRES	208 761,90	208 660,48
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	113 021,35	61 791,04
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 895,80	87 089,93
Dettes fiscales et sociales	24 561,65	36 696,38
Autres dettes	267,26	934,26
TOTAL DETTES (1)	202 746,06	186 511,61

TOTAL PASSIF	411 507,96	395 172,09
(1) Dont dettes à plus d'un an	47 322,03	36 311,51
(1) Dont dettes à moins d'un an	155 424,03	150 200,10
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		10 773,37

Pierre-Emmanuel MORIN
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
Immeuble Le Beaufay
2, rue des Chênes Émeraude
95000 CERGY PONTOISE
Tél. 01 30 73 47 47 - Fax 01 30 73 20 51
E-Mail: pierre-emmanuel.morin@wanadoo.fr

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/06/2019 au 31/05/2020 (12 mois)	Du 01/06/2018 au 31/05/2019 (12 mois)	Variation	
			Montant	%
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	169 069,45	264 319,58	-95 250,13	-36,04
Production vendue : services	237 904,90	222 766,15	15 138,75	6,80
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	406 974,35	487 085,73	-80 111,38	-16,45
Autres produits d'exploitation				
Reprises / Amort. et Provis. transferts de charge	19 917,45	5 102,35	14 815,10	290,36
Autres produits	276,79	257,63	19,16	7,44
Total des produits d'exploitation	427 168,59	492 445,71	-65 277,12	-13,26
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	33 832,31	70 478,72	-36 646,41	-52,00
Variation de stock de marchandises	2 127,70	-6 288,54	8 416,24	133,83
Autres achats et charges externes	239 518,26	244 661,22	-5 142,96	-2,10
Impôts, taxes et versements assimilés	3 326,21	5 214,07	-1 887,86	-36,21
Salaires et traitements	105 577,83	123 783,86	-18 206,03	-14,71
Charges sociales	21 382,13	27 121,47	-5 739,34	-21,16
Dotations aux amortissements s/ immobilisation	18 211,35	23 555,88	-5 344,53	-22,69
Autres charges	149,88	839,90	-690,02	-82,16
Total des charges d'exploitation	424 125,67	489 366,58	-65 240,91	-13,33
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	3 042,92	3 079,13	-36,21	-1,18
Charges financières				
Intérêts et charges assimilées	2 640,53	1 937,87	702,66	36,26
Total des charges financières	2 640,53	1 937,87	702,66	36,26
RÉSULTAT FINANCIER	-2 640,53	-1 937,87	-702,66	-36,26
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	402,39	1 141,26	-738,87	-64,74

Pierre-Emmanuel MORIN

Expert-comptable

Commissaire aux comptes

Immeuble Le Beaufay

2, rue des Chênes Émeraude

95000 CERGY PONTOISE

Tél 01 30 73 47 47 - Fax 01 30 73 20 51

E-Mail: pierre-emmanuel.morin@wanadoo.fr

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/06/2019 au 31/05/2020 (12 mois)	Du 01/06/2018 au 31/05/2019 (12 mois)	Variation	
			Montant	%
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	402,39	1 141,26	-738,87	-64,74
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels s/ opérations de gestion	1 419,25		1 419,25	
Produits exceptionnels s/ opérations en capital	3 133,84	3 133,84		
Total des produits exceptionnels	4 553,09	3 133,84	1 419,25	45,29
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles s/ opérations de gestio	977,22	741,52	235,70	31,79
Charges exceptionnelles s/ opérations en capital		415,16	-415,16	-100,00
Total des charges exceptionnelles	977,22	1 156,68	-179,46	-15,52
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	3 575,87	1 977,16	1 598,71	80,86
Impôts sur les bénéfices	743,00	-69,00	812,00	
TOTAL DES PRODUITS	431 721,68	495 579,55	-63 857,87	-12,89
TOTAL DES CHARGES	428 486,42	492 392,13	-63 905,71	-12,98
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	3 235,26	3 187,42	47,84	1,50

Pierre-Emmanuel MORIN

Expert-comptable

Commissaire aux comptes

immeuble Le Beaufay

2, rue des Chênes Émeraude

95000 CERGY PONTOISE

Tél 01 30 73 47 47 - Fax 01 30 73 20 51

E-Mail: pierre-emmanuel.morin@wanadoo.fr

ANNEXE

■ INTRODUCTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 mai 2020, dont le total est de 411.507,96 Euros et au compte de résultat de l'exercice, dont le total des produits est de 431.721,68 Euros et dégagant un bénéfice de 3.235,26 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er juin 2019 au 31 mai 2020.

Les notes ou les tableaux ci-après font partie des comptes annuels.

■ FAITS CARACTÉRISTIQUES

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers à venir.

La société n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêté des comptes par le Président des états financiers 2020 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation

■ RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis en respectant les principes généraux suivants :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité
- Régularité, sincérité
- Prudence
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les modes et méthodes d'évaluations spécifiques à divers postes des comptes annuels sont décrits ci-après.

Valeurs immobilisées

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et selon les options figurant sous le tableau « Etat de l'actif immobilisé ». Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'amortissement économique a été calculé selon les modalités spécifiées pour chacune des catégories sous le tableau « Etat des amortissements ».

En cas d'utilisation de mode ou durée différent sur le plan fiscal, le complément de dotations est porté en amortissement dérogatoire.

Les éléments de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Stock et en-cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Créances et dettes

Pierre-Emmanuel MORIN

Expert-comptable

Commissaire aux comptes

immeuble Le Beaufay

2, rue des Chênes Émeraude

95000, CERGY PONTOISE

Tél: 01 30 73 47 47 - Fax 01 30 73 20 51

E-Mail: pierre-emmanuel.morin@wanadoo.fr

ANNEXE

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances et les dettes en monnaies étrangères ont été converties et comptabilisées sur la base du dernier cours du change précédant la date de clôture de l'exercice.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte, non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

Pierre-Emmanuel MORIN
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
Membre du CAC
2, rue des Chênes Émeraude
95000 CERGY PONTOISE
Tél. 01 30 73 47 47 - Fax 01 30 73 20 51
E-Mail: pierre-emmanuel.morin@wanadoo.fr

ANNEXE

■ ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations Acquisitions	Cessions ou mises au rebut	Virement poste à poste	Valeur brute en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Autres postes	6 927,59				6 927,59
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 927,59				6 927,59
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Constructions sur sol d'autrui	61 403,87				61 403,87
Installations techniques, matériel et outillage industriels	244 707,84	11 455,05			256 162,89
Installations générales	12 516,29				12 516,29
Matériel de transport	46 848,58				46 848,58
Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 432,96				4 432,96
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	369 909,54	11 455,05			381 364,59
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
Autres titres	171,00				171,00
Prêts et autres immobilisations financières	430,00				430,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	601,00				601,00
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	377 438,13	11 455,05			388 893,18

Pierre-Emmanuel MORIN

Expert-comptable

Cabinet aux comptes

Immobilière Le Beaufay

2, rue des Chênes Émeraude

95000 CERGY PONTOISE

Tél. 01 30 73 47 47 - Fax 01 30 73 20 51

E-Mail: pierre-emmanuel.morin@wanadoo.fr

ANNEXE

■ ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Autres immobilisations incorporelles	6 927,59			6 927,59
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 927,59			6 927,59
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Construction sur sol d'autrui	19 375,97	5 361,00		24 736,97
Installations techniques	232 106,28	7 699,41		239 805,69
Installations générales	12 516,29			12 516,29
Matériel de transport	26 065,41	5 150,94		31 216,35
Matériel de bureau, informatique et mobilier	4 432,96			4 432,96
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	294 496,91	18 211,35		312 708,26
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	301 424,50	18 211,35		319 635,85

Méthodes et durées d'amortissements pratiqués sur les biens neufs :

Poste	Mode d'amortissement	Durée
Autres immobilisations incorporelles :	Consommation temps	sur 3 ans
Construction sur sol d'autrui :	Consommation temps	sur 10 ans
Installations techniques :	Consommation temps	de 1 à 10 ans
Installations générales :	Consommation temps	de 3 à 10 ans
Matériel de transport :	Consommation temps	de 2 à 7 ans
Matériel de bureau, informatique et mobilier :	Consommation temps	de 2 à 5 ans

Pierre-Emmanuel MORIN

Expert-comptable

Commissaire aux comptes

à la suite de Beaufay

2, rue des Chênes Émeraude

95000 CERGY PONTOISE

Tél. 01 30 73 47 47 - Fax 01 30 73 20 51

E-Mail: pierre-emmanuel.morin@wanadoo.fr

ANNEXE

■ ÉTAT DES ÉCHEANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
ÉTAT DES CRÉANCES				
Actif immobilisé				
Autres immobilisations financières	430,00		430,00	
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux	2 276,38	2 276,38		
Autres créances clients	71 280,71	71 280,71		
Personnel et comptes rattachés	90,29	90,29		
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	9 381,40	9 381,40		
Groupe et associés	87 881,30	87 881,30		
Débiteurs divers	26 624,24	26 624,24		
TOTAL DES CRÉANCES	197 964,32	197 534,32	430,00	
	Montant brut	A 1 an au plus	A + 1 an, 5 ans au +	A plus de 5 ans
ÉTAT DES DETTES				
Empr. & dettes / étab. de crédit à plus d'1 an (1)	113 021,35	65 699,32	44 547,39	2 774,64
Fournisseurs et comptes rattachés	64 895,80	64 895,80		
Personnel et comptes rattachés	6 747,05	6 747,05		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	8 470,43	8 470,43		
Etat - Impôts sur les bénéfices	743,00	743,00		
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	7 116,97	7 116,97		
Etat - Autres impôts, taxes et assimilés	1 484,20	1 484,20		
Autres dettes	267,26	267,26		
TOTAL DES DETTES	202 746,06	155 424,03	44 547,39	2 774,64
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	76 029,64			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	14 025,96			

Pierre-Emmanuel MORIN
Comptable
Conseiller aux comptes
Membre de la CCA
2, rue de la Liberté Émeraude
95000 CERGY-PONTOISE
Tél. 01 30 73 47 47 Fax 01 30 73 20 51
E-Mail: pierre-emmanuel.morin@wanadoo.fr

ANNEXE

■ PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Autres créances	4 319,34
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	4 319,34

■ CHARGES À PAYER

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 974,98
Dettes fiscales et sociales	9 643,22
TOTAL DES CHARGES À PAYER	25 618,20

■ CRÉDIT BAIL

	Redevances restant à payer			Valeur d'origine
	Jusqu'à 1 an	+ 1 an à 5 ans	+ 5 ans	
Crédit bail mobilier				
Inst. techn. mat. et outillage	12 865,80	11 793,65		54 500,00
Autres immobilisations corporelles	4 854,48	14 563,44		22 529,73
TOTAL DU CRÉDIT BAIL MOBILIER	17 720,28	26 357,09	44 077,37	77 029,73
TOTAL DU CRÉDIT BAIL	17 720,28	26 357,09	44 077,37	77 029,73

Pierre-Emmanuel MORIN

Expert-comptable

Contrôleur aux comptes

Chambre de Commerce de Beaufay

2, rue de l'Émeraude

95000 CERGY-PONTOISE

Tél: 01 30 10 11 17 Fax: 01 30 10 20 51

E-Mail: pierre-emmanuel.morin@wanadoo.fr

ANNEXE

■ ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements réciproques

	Montant
Crédit bail	44 482,37
Intérêts restant à courir sur emprunts	1 572,52
TOTAL DES ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES	46 054,89

Pierre-Emmanuel MORIN
Fiscaliste comptable
Chambre des experts-comptables
2 rue de la République - 91000 Evry
91000 Evry - Emeraude
Tél. 01 30 73 22 47 - Fax 01 30 73 20 51
E-Mail: pierre-emmanuel.morin@wanadoo.fr